

# Etude sur les filières de recyclage à Port-au-Prince

Termes de référence

---

## I. CONTEXTE ET OBJECTIFS

---

### 1. Contexte de l'étude

Les habitants de la zone métropolitaine de Port-au-Prince produisent 6 200 m<sup>3</sup> de déchets par jour, soit l'équivalent de 310 camions-bennes et de 584 000 tonnes par an. Au sein des pouvoirs publics, deux entités sont responsables de la gestion des déchets solides dans la zone métropolitaine : le Service Métropolitain de Collecte des Résidus Solides (SMCRS), entité rattachée au Ministère des Travaux Publics dont le rôle est de ramasser les ordures précédemment balayées et empilées par les Mairies, qui s'assurent donc elles de la propreté de la voirie et des espaces publics. Dans la réalité, les rôles ne sont pas aussi bien définis et il n'est pas rare de voir le SMCRS assurer des activités de balayage et quelques Mairies de l'évacuation de déchets. Faute de moyens financiers et de ressources humaines, le SMCRS peine à intervenir sur l'ensemble de la zone métropolitaine et le taux de déchets collectés est très variable d'un mois à l'autre en fonction des moyens mis à sa disposition. Ce vide a permis l'émergence d'entreprises privées à but lucratif qui assurent la collecte pour une certaine frange de la population vivant dans les quartiers les plus aisés de la capitale. Les déchets collectés par le service public ou privé sont majoritairement évacués sur le site de la décharge de Truitier à ciel ouvert qui s'étend sur 215 hectares sur la commune de Cité Soleil, où ils sont empilés, enfouis voire brûlés.

Jusqu'en 2012, des bennes d'apport volontaire étaient réparties dans les quartiers de la capitale et sur les axes routiers mais elles furent retirées dans un souci d'assainissement de la ville par le SMCRS, incapable de les vider régulièrement. Ces bennes étaient aussi utilisées comme exutoire pour les déchets par des pré-collecteurs de déchets travaillant de manière informelle, qui arrivaient finalement au site de décharge de Truitier. En 2014, le Directeur du SMCRS déclarait que 4 200m<sup>3</sup> de déchets étaient collectés chaque jour par le service public et les privés, soit environ 2/3 des déchets produits quotidiennement. Les déchets non collectés sont la plupart du temps jetés dans les canaux de drainage, dans la rue par temps de pluie, ou dans les ravines qui sont nombreuses à travers la capitale.

Bien que non quantifiée, une part non négligeable des déchets produits dans la zone métropolitaine est ramassée par des récupérateurs informels qui alimentent l'une des cinq entreprises haïtiennes positionnées dans la valorisation et le recyclage des matières (plastique, métaux ferreux et non ferreux, papiers, cartons) et en tirent une source de revenu. Il existe aussi des initiatives de compostage des matières organiques, qui représenteraient 65% des déchets produits par les ménages et les marchés<sup>1</sup>, mais qui ne rencontrent pas le succès attendu, compte tenu d'un coût élevé de production et

<sup>1</sup> Source : URD

de la faiblesse des marchés pour l'écouler. Enfin, le centre de tri de Cité Soleil reste la seule alternative actuellement au tri des déchets collectés dans les quartiers, mais il est confronté à des problèmes divers : alimentation en déchets, production de produits valorisés (compost, briquettes en carton), vente des produits recyclés,...

Le consortium GRET-Oxfam, dans le cadre de son projet d'appui à la reconstruction et à l'aménagement de Desprez (PARAD), lance les présents termes de référence en vue de recruter un consultant pour réaliser une étude sur les filières de recyclage, qui portera sur une meilleure identification des recycleurs et des dynamiques de recyclage dans un échantillon de quartiers, un recensement des filières existantes et sur les débouchés économiques des produits issus de la valorisation des déchets. Une analyse de l'organisation du centre de tri de Cité Soleil sera réalisée et des recommandations visant l'amélioration de son fonctionnement en vue d'atteindre un équilibre économique seront formulées (approvisionnement en déchets, organisation technique du centre, débouchés potentiels).

## 2. Objectifs de l'étude

Le périmètre d'intervention de cette étude comprend plusieurs quartiers informels de la capitale haïtienne dans lesquels Oxfam et ses partenaires mènent des interventions : Croix Deprez, Baillergeau, Savane Pistache, Fort Mercredi et Petit Descayettes. Ces quartiers représentent environ 8 000 ménages soit 40 000 habitants. L'identification des récupérateurs informels se fera essentiellement dans ces quartiers mais le travail sur les filières de recyclage et les débouchés économiques portera de manière plus globale sur le territoire national.

Le travail d'étude s'articulera autour de plusieurs objectifs :

### 1. Etablir un portrait des recycleurs informels des quartiers :

L'objectif est de mieux connaître les recycleurs des quartiers et de comprendre les dynamiques qui existent autour du recyclage et ainsi mieux appréhender l'intégration de ces recycleurs dans toute la chaîne de la gestion des déchets solides. Le consultant s'attachera à dresser un portrait des recycleurs : quel est leur statut, qui sont-ils (hommes, femmes, jeunes, mère de famille...) comment sont ils organisés, exercent ils cette activité à temps plein, en complément d'une autre activité etc. ? Quelles sont les relations de pouvoir au sein de groupes de recycleurs, y a-t-il des intermédiaires qui se mettent en place ? Quelle est la place des femmes dans les activités de récupération ? Le consultant devra aussi quantifier et qualifier le travail des recycleurs : quels sont les flux de déchets collectés, les modes de collecte (dépotoirs, portes à porte, accords avec les écoles, les familles, ramassage de rues/ravines) ainsi que les prix de revente, les modalités et fréquence d'enlèvement, les destinataires ... Leur nombre devra être estimé pour chaque quartier d'intervention.

### 2. Recenser les filières de recyclage et de valorisation des déchets ainsi que leurs intermédiaires :

Les filières de recyclage et de valorisation des déchets sont peu nombreuses, et ont déjà fait l'objet de plusieurs études, pas forcément diffusées ni exploitées. L'objectif du consultant sera d'effectuer une revue bibliographique des études déjà produites, de les actualiser et de les compléter si besoin pour fournir un recensement exhaustif de ces filières par flux de déchets (plastique, verre, papier, carton, organique, tissus...).

Une analyse des intermédiaires grossistes, lorsqu'ils existent, entre les récupérateurs et les industriels du recyclage (portrait, nombre, lieux, fonctionnement, tarifs de rachat,...). Au-delà de ce recensement, le consultant devra chercher à mettre en exergue les activités des industriels du recyclage et de la valorisation (broyage, compactage, type de transformation...) par flux, les tarifs d'achat pratiqués auprès des récupérateurs ou grossistes.

Enfin, les lieux de vente de ces matériaux récupérés seront analysés (lieux d'exportation ou vente sur le marché local haïtien).

3. Analyser le fonctionnement du centre de tri et de valorisation Jean Christophe Fernandès (JCF) de Cité Soleil et formuler des recommandations

Le centre de tri JCF reçoit une partie des déchets collectés dans les quartiers du périmètre d'intervention de l'étude, dont la masse devrait s'accroître au cours des prochains mois. Actuellement, le centre reçoit environ 20 m<sup>3</sup> de déchets par semaine dans le cadre de sa collaboration avec un service de collecte intervenant dans les quartiers cibles. Le consultant devra, analyser le fonctionnement actuel du site : points forts, points faibles, besoins en matériels, formation, main d'œuvre. Sur la base de ces constats, il devra proposer une stratégie visant à accroître les capacités techniques du centre et ses capacités financières, notamment en :

- Estimant le gisement actuel par flux de déchets triés ;
- Proposant des pistes pour augmenter l'approvisionnement ;
- Evaluant les possibilités de revente des produits, en relation avec le point n°2.
- Etablissant un seuil de rentabilité de ces activités afin de donner des perspectives de développement au centre
- Proposant des possibilités de localiser une partie des activités de tri dans les quartiers afin de réduire le travail de tri au niveau du centre afin qu'il se concentre sur des activités de valorisation

## II. ORIENTATIONS METHODOLOGIQUES

---

Les présents termes de référence ont été élaborés dans un contexte particulier d'intervention d'Oxfam et ses partenaires à travers plusieurs projets opérationnels qu'il est nécessaire de préciser :

- Le consortium GRET-Oxfam mène depuis 2014 un projet d'aménagement et de reconstruction à Croix-Desprez dans lequel il est prévu de mettre en place un système de gestion des déchets solides dans un objectif d'amélioration durable de l'assainissement du quartier où la majorité des habitants jettent leurs déchets dans les ravines. Cette étude pourra contribuer à renforcer le système de GDS qui sera mis en place, via l'accompagnement des recycleurs du quartier ;
- Dans le cadre de ce même projet, le consortium GRET-Oxfam pilote une recherche formative pour la mise en place d'une stratégie d'intervention pour le changement durable des comportements en matière d'assainissement et d'hygiène, avec comme l'un des objectifs arriver à faire évoluer le comportement des habitants dans leur pratique de gestion des déchets. Cette étude alimentera la recherche formative en apportant des clarifications sur les recycleurs et les potentielles opportunités économiques liées au recyclage ;
- Le Gret a accompagné depuis 2012 l'émergence d'un service de gestion des déchets (Sèvis Jesyon Fatra - SJF) qui assure la collecte et l'évacuation des déchets dans les quartiers de Savane Pistache, Fort Mercredi et Petit Descayettes et qui devrait s'étendre à Baillergeau et Croix Desprez. Ce service évacue les déchets vers le centre de tri JCF situé à Cité Soleil. L'extension attendue de l'activité du SJF va entraîner une charge de travail plus importante pour le centre, sans qu'aujourd'hui des débouchés pouvant lui apporter une source de financement aient été clairement identifiés. Le centre aura aussi besoin pour ce faire de renforcer sa capacité de tri et de valorisation (de manière technique, en matière de formation etc.).

### III. RESULTATS ATTENDUS ET LIVRABLES

Il est attendu du consultant les livrables suivants :

- ❑ **Un rapport intermédiaire qui présentera les deux premiers points, à savoir le portrait des recycleurs et l'organisation des filières.**
- ❑ **Un rapport final qui formulera sur la base des constats une stratégie d'accompagnement du centre de tri et de valorisation et des recommandations stratégiques visant à renforcer la filière recyclage à tous les niveaux.**
- ❑ **Une présentation de type powerpoint qui permettra une restitution orale auprès des parties prenantes.**

*Outre l'avance de préfinancement, qui sera donnée au démarrage du contrat, les paiements du consultant seront conditionnés à la validation du rapport intermédiaire et du rapport final.*

*Le consultant pourra être invité à présenter les résultats intermédiaires ou finaux de l'étude lors d'événements organisés en Haïti (forum par exemple), en fonction de l'agenda et de la qualité des résultats fournis.*

### IV. CALENDRIER PROPOSE

Le tableau suivant présente la logique de progression de l'étude, qui est en lien directe avec le chronogramme de mise en œuvre du projet, et les échéances à titre indicatif :

Phasage	Echéance indicative
Cadrage de l'étude	Avril 2016
Revue documentaire, mise en contact avec les acteurs identifiés	
Entretiens qualitatifs avec les recycleurs, les intermédiaires, les industriels du recyclage	
Analyse du fonctionnement du centre de tri JCF	
Révision et analyse des données collectées	
Production et validation du rapport intermédiaire	15 juin 2016
Identification des informations manquantes et recherche de compléments	
Temps de commentaires de la part du client (15 jours)	
Préparation et remise du rapport final	14 août 2016
Temps de commentaires de la part du client	
Remise du rapport final définitif	15 septembre 2016

L'étude sera suivie par un comité de relecture qui pourra être composé d'un membre d'Oxfam, d'un membre du Gret et d'un membre du centre de tri. A minima, deux comités seront organisés avant la remise du rapport provisoire et celle du rapport final.

## V. PROFIL ATTENDU DU CONSULTANT

---

Le consultant (ou le groupe de consultant, bureau d'étude) sélectionné devra répondre au profil suivant :

- Minimum 10 années d'expériences de travail dans le domaine de la gestion des déchets, de l'assainissement et/ou du développement social urbain. Expériences éprouvées, sur la problématique de l'assainissement solide en milieu urbain dans les pays du sud ;
- La connaissance du contexte des quartiers précaires en Haïti est un plus ;
- Bonne connaissance des filières de recyclage et des produits de valorisation exigée ;
- Maîtrise du français à l'écrit et à l'oral ;
- La maîtrise du créole haïtien est un plus, et nécessitera le cas échéant d'être accompagné d'un traducteur ;
- Excellentes capacités de rédaction, d'analyse et de synthèse ;
- Très bonnes capacités interpersonnelles.

## VI. SOUMISSION DES OFFRES

---

Les offres doivent être soumises au plus tard **le lundi 4 avril 2016 à 16h**, sous pli cacheté, à l'adresse suivante :

Oxfam  
3, Pèlerin 2A  
Pétion-Ville, Haïti  
HT6 142

Elles seront composées de la manière suivante :

- **Une offre technique** en français, qui comprendra : Une note méthodologique de 7 pages maximum, incluant la compréhension des termes de référence et du travail attendu, la méthodologie d'étude proposée... Cette note devra respecter le format proposé en annexe. Y seront annexés le CV du / des consultants et ses / leurs références pertinentes au regard du travail demandé.
- **Une offre financière** en français incluant tous les frais d'honoraires, de voyages, per diem, ainsi que les coûts de collecte des données et respectant le cadre de devis proposé en annexe et le calendrier proposé.

**Les offres seront fournies en 1 exemplaire original et 2 copies pour faciliter la séance d'évaluation des offres.**

*NB : l'ensemble des services contractés seront sujets à une taxation de 2% pour les consultants indépendants ou entreprises reconnus en Haïti et 15% pour les consultants ou entreprises internationaux non reconnus en Haïti. Pour les consultants indépendants ne disposant pas de quitus, Oxfam devra déduire le pourcentage correspondant des frais facturés pour réaliser le paiement en accord avec la loi haïtienne. Ces frais ne doivent pas être facturés à Oxfam dans la proposition financière, mais doivent être absorbés dans les frais d'honoraires.*